

République Française
Département Cher
Commune de BERRY-BOUY

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20/03/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	10	11

Vote
A l'unanimité
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en SOUS-PREFECTURE DE
VIERZON

Le : **27 MARS 2023**
Et

Publication ou notification du :

L'an 2023, le 20 Mars à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de BERRY-BOUY s'est réuni à la , lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame GOIN-DEMAY Bernadette, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 13/03/2023. La convocation a été affichée à la porte de la Mairie le 13/03/2023.

Présents : Mme GOIN-DEMAY Bernadette, Maire, Mmes : COURTOIS Corinne, DUBOIS DA COSTA Nathalie, JOYEUX Pascale, MEYER Katy, PROENCA Marie-Anne, MM : AYIVI Yann, CHALOPIN Jean-Pierre, GEORGET Frédéric, MATHAULT Bernard

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MORAND Laetitia à Mme JOYEUX Pascale

A été nommé(e) secrétaire : M. AYIVI Yann

Affichage en mairie le :

27/03/2023

D2023_03_19 – Ouverture accueil de loisirs été

Madame Meyer, maire adjoint expose aux membres du conseil municipal qu'une enquête a été proposée aux familles pour l'ouverture du centre de loisirs de cet été, le 12 janvier 2023.

A ce jour et pour faire suite à cette enquête, 20 familles ont répondu.

Les prévisions de fréquentation sont les suivantes :

Du 10/07/23 au 14/07/23 :

Lundi 10 juillet 23 : 17
Mardi 11 juillet 23 : 20
Mercredi 12 juillet 23 : 15
Jeudi 13 juillet 23 : 15

Du 17/07/23 au 21/07/23 :

Lundi 17 juillet 23 : 15
Mardi 18 juillet 23 : 18
Mercredi 19 juillet 23 : 11
Jeudi 20 juillet 23 : 17
Vendredi 21 juillet 23 : 13

Du 24/07/23 au 28/07/23 :

Lundi 24 juillet 23 : 16
Mardi 25 juillet 23 : 14
Mercredi 26 juillet 23 : 11
Jeudi 27 juillet 23 : 14

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le 7 MARS 2023

ID : 018-211800289-20230327-D2023_03_19BIS-DE

Vendredi 28 juillet 23 : 12

Du 21/08/23 au 25/08/23 :

Lundi 21 août 23 : 11

Mardi 22 août 23 : 13

Mercredi 23 août 23 : 10

Jeudi 24 août 23 : 10

Vendredi 25 août 23 : 11

Du 28/08/23 au 01/09/23 :

Lundi 28 août 23 : 13

Mardi 29 août 23 : 14

Mercredi 30 août 23 : 10

Jeudi 31 août 23 : 18

Vendredi 1 septembre 23 : 16

Après en avoir délibéré, l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

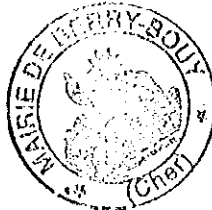
- D'ouvrir l'accueil de loisirs d'été du 10 juillet au 28 juillet 2023 et du 21 août au 1^{er} septembre 2023
- Autorise Madame le Maire à signer tous les documents qui en découlent

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 22/03/2023
Le Maire
Bernadette GOIN-DEMARY

Le secrétaire de séance
Yann AYIVI

Bernadette Goin-Demary



Yann Ayivi

République Française
Département Cher
Commune de BERRY-BOUY

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20/03/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	10	11

Vote
A l'unanimité
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en SOUS-PREFECTURE DE
VIERZON

Le : 30 MARS 2023
Et

Publication ou notification du :

L'an 2023, le 20 Mars à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de BERRY-BOUY s'est réuni à la , lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame GOIN-DEMAY Bernadette, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 13/03/2023. La convocation a été affichée à la porte de la Mairie le 13/03/2023.

Présents : Mme GOIN-DEMAY Bernadette, Maire, Mmes : COURTOIS Corinne, DUBOIS DA COSTA Nathalie, JOYEUX Pascale, MEYER Katy, PROENCA Marie-Anne, MM : AYIVI Yann, CHALOPIN Jean-Pierre, GEORGET Frédéric, MATHAULT Bernard

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MORAND Laetitia à Mme JOYEUX Pascale

A été nommé(e) secrétaire : M. AYIVI Yann

Affichage en mairie le :

30/03/2023

D2023_03_18TER – Affectation du résultat

Remplace la délibération D2023_03_18 (erreur matérielle)

Madame le Maire rappelle que le budget agricole est intégré en totalité au budget principal de la commune, ce budget agricole présente un solde excédentaire au 31 12 2022 d'un montant de 17 111.67€.

Madame le Maire propose aux membres du conseil municipal l'affectation du résultat comme suit :

<ul style="list-style-type: none"> <u>Section de fonctionnement</u> : 	
Dépenses de fonctionnement au 31/12/2022 :	1 142 931.17 €
Recettes de fonctionnement au 31/12/2022 :	1 198 840.31 €
Résultat de l'exercice au 31/12/2022 :	55 909.14 €
Résultat excédentaire de l'exercice 2021 :	100 569.41€
Résultat à affecter	156 478.55 €
Résultat excédentaire du budget agricole 2022	17 111.67 €
Résultat à affecter au budget de la commune	173 590.22 €
<ul style="list-style-type: none"> <u>Section d'investissement</u> : 	
Dépenses d'investissement au 31/12/2022	102 059.29 €
Recettes d'investissement au 31/12/2022	150 081.54 €

Envoyé en préfecture le 30/03/2023

Reçu en préfecture le 30/03/2023

Publié le **30 MARS 2023**

ID : 018-211800289-20230330-D2023_03_18TER-DE

Résultat déficitaire de l'exercice 2021	91 492.90 €
Résultat déficitaire	43 170.65 €
• <u>Restes à réaliser</u> :	
Dépenses au 31/12/2022	106 831.13 €
Recettes au 31/12/2022	45 831.17 €
Résultat au 31/12/2022	104 470.61 €

Madame le Maire propose aux membres du conseil municipal d'affecter les résultats suivants :

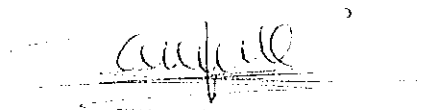
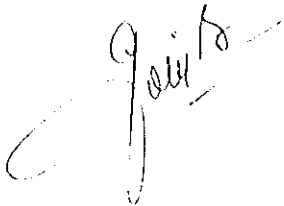
- Section fonctionnement au budget primitif 2023 : 69 119.61 € au compte 002 en recettes
- Section d'investissement au budget primitif 2023 : 104 470.61 € € au compte 1068 en recettes

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'affecter l'excédent de fonctionnement du résultat de l'exercice 2023 du budget commune comme énoncé ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 29/03/2023
Le Maire
Bernadette GOIN-DEMAY

Le secrétaire de séance
Yann AYIVI



Envoyé en préfecture le 30/03/2023

Reçu en préfecture le 30/03/2023

Publié le **30 MARS 2023**

ID : 018-211800289-20230330-D2023_03_17TER-DE

République Française
Département Cher
Commune de BERRY-BOUY

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20/03/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	10	10

Vote
A la majorité
Pour 10
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2023, le 20 Mars à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de BERRY-BOUY s'est réuni à la , lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame GOIN-DEMAY Bernadette, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 13/03/2023. La convocation a été affichée à la porte de la Mairie le 13/03/2023.

Présents : Mme GOIN-DEMAY Bernadette, Maire, Mmes : COURTOIS Corinne, DUBOIS DA COSTA Nathalie, JOYEUX Pascale, MEYER Katy, PROENCA Marie-Anne, MM : AYIVI Yann, CHALOPIN Jean-Pierre, GEORGET Frédéric, MATHAULT Bernard

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MORAND Laetitia à Mme JOYEUX Pascale

Acte rendu exécutoire après dépôt en SOUS-PREFECTURE DE VIERZON

Le : **30 MARS 2023**
Et

Publication ou notification du :

A été nommé(e) secrétaire : M. AYIVI Yann

Affichage en mairie le :

30/03/2023

D2023_03_17TER – Approbation du compte administratif du budget de la commune de l'exercice 2022

Remplace la délibération D2023_03_17 (erreur matérielle)

Madame MEYER présente le compte administratif du budget de la commune de l'exercice 2022,

- Section de fonctionnement : excédent de 55 909.14 €
- Section d'investissement : excédent de 48 022.25 €

Madame GOIN-DEMAY, maire et présidente de séance se retire,

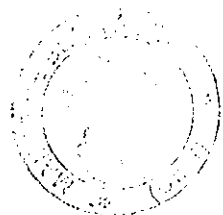
Madame MEYER est nommée présidente de séance.

Après en avoir délibéré, à 10 Voix pour, le Conseil Municipal approuve le compte administratif du budget de la commune de l'exercice 2022 présenté ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 28/03/2023
Le Maire
Bernadette GOIN-DEMAY

goin



Le secrétaire de séance
Yann AYIVI

ayivi

République Française
Département Cher
Commune de BERRY-BOUY

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20/03/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	10	11

Vote
A l'unanimité
Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2023, le 20 Mars à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de BERRY-BOUY s'est réuni à la , lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame GOIN-DEMARY Bernadette, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 13/03/2023. La convocation a été affichée à la porte de la Mairie le 13/03/2023.

Présents : Mme GOIN-DEMARY Bernadette, Maire, Mmes : COURTOIS Corinne, DUBOIS DA COSTA Nathalie, JOYEUX Pascale, MEYER Katy, PROENCA Marie-Anne, MM : AYIVI Yann, CHALOPIN Jean-Pierre, GEORGET Frédéric, MATHAULT Bernard

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MORAND Laetitia à Mme JOYEUX Pascale

Acte rendu exécutoire après dépôt
en SOUS-PREFECTURE DE
VIERZON

Le : **27 MARS 2023**
Et
Publication ou notification du :

A été nommé(e) secrétaire : M. AYIVI Yann

Affichage en mairie le :

27/03/23

D2023_03_16 – Approbation du compte de gestion du budget de la commune de l'exercice 2022

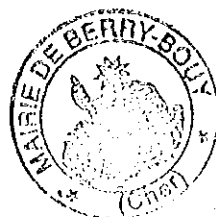
Madame le Maire présente le compte de gestion de la Commune de l'exercice 2022, document établi par Trésorerie Municipale de Bourges.

- Section de fonctionnement : excédent de 55 909.14 €
- Section d'investissement : excédent de 48 022.25 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte de gestion de la commune de l'exercice 2022 établi par la Trésorerie Municipale de Bourges.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 22/03/2023
Le Maire
Bernadette GOIN-DEMARY



Le secrétaire de séance
Yann AYIVI

(Handwritten signature of Yann Ayivi)

(Handwritten signature of Bernadette Goin-Demary)

République Française
Département Cher
Commune de BERRY-BOUY

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20/03/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	10	10

Vote
A la majorité
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2023, le 20 Mars à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de BERRY-BOUY s'est réuni à la , lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame GOIN-DEMAY Bernadette, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 13/03/2023. La convocation a été affichée à la porte de la Mairie le 13/03/2023.

Présents : Mme GOIN-DEMAY Bernadette, Maire, Mmes : COURTOIS Corinne, DUBOIS DA COSTA Nathalie, JOYEUX Pascale, MEYER Katy, PROENCA Marie-Anne, MM : AYIVI Yann, CHALOPIN Jean-Pierre, GEORGET Frédéric, MATHAULT Bernard

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MORAND Laetitia à Mme JOYEUX Pascale

Acte rendu exécutoire après dépôt
en SOUS-PREFECTURE DE
VIERZON

Le :
Et **27 MARS 2023**
Publication ou notification du :

A été nommé(e) secrétaire : M. AYIVI Yann

Affichage en mairie le :

27/03/23

D2023_03_15 – Approbation du compte administratif du budget agricole de l'exercice 2022

Monsieur CHALOPIN présente le compte administratif du budget agricole de l'exercice 2022,

- Section de fonctionnement : excédent de 2 865.95 €
- Section d'investissement : 0 euros

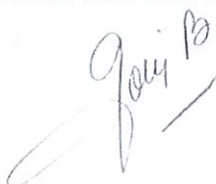
Madame GOIN-DEMAY, maire et présidente de séance se retire,

Monsieur CHALOPIN est nommé président de séance.

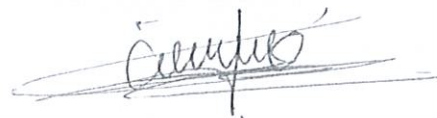
Après en avoir délibéré, à 10 voix pour, le Conseil Municipal approuve le compte administratif du budget agricole de l'exercice 2022 présenté ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 22/03/2023
Le Maire
Bernadette GOIN-DEMAY



Le secrétaire de séance
Yann AYIVI



République Française
Département Cher
Commune de BERRY-BOUY

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20/03/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	10	11

Vote
A l'unanimité
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2023, le 20 Mars à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de BERRY-BOUY s'est réuni à la , lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame GOIN-DEMAY Bernadette, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 13/03/2023. La convocation a été affichée à la porte de la Mairie le 13/03/2023.

Présents : Mme GOIN-DEMAY Bernadette, Maire, Mmes : COURTOIS Corinne, DUBOIS DA COSTA Nathalie, JOYEUX Pascale, MEYER Katy, PROENCA Marie-Anne, MM : AYIVI Yann, CHALOPIN Jean-Pierre, GEORGET Frédéric, MATHAULT Bernard

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MORAND Laetitia à Mme JOYEUX Pascale

Acte rendu exécutoire après dépôt en SOUS-PREFECTURE DE VIERZON

Le : **27 MARS 2023**
Et
Publication ou notification

A été nommé(e) secrétaire : M. AYIVI Yann

Affichage en mairie le :
27/03/2023

D2023_03_14 – Approbation du compte de gestion du budget agricole de l'exercice 2022

Madame le Maire présente le compte de gestion du budget agricole de l'exercice 2022, document établi par la Trésorerie Municipale de Bourges.

Madame le Maire présente le compte de gestion du budget agricole 2022 qui s'établit comme suit,

- **Section de fonctionnement** : excédent de 2 865.95 €
- **Section d'investissement** : 0 euros

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le compte de gestion du budget agricole de l'exercice 2022, établi par la Trésorerie Municipale de Bourges.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 22/03/2023
Le Maire
Bernadette GOIN-DEMAY

Le secrétaire de séance
Yann AYIVI

